

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Ariane Briand

<https://www.cadre21.org/membres/82e61e72db7dd7ff90c1323c>

Date d'obtention : 2021-05-14 16:29:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Dénonciation d'une situation de sextage dans mon école par un élève à un enseignant, surveillant, à la direction, etc. La personne m'oriente la situation puisque je suis la personne ressource pour SEXTO dans l'école.

2. Je suis la personne responsable à mon école pour SEXTO, donc je peux ouvrir la trousse et commencer mon intervention.

Rencontrer la victime ou la personne qui dénonce la situation. Remplir la grille d'évaluation de l'incident. Ne jamais regarder les photos et vidéos de la situation. La description recueillie dans la grille est suffisante pour correspondre à des images pornographiques. Les questions de la grille sont en lien avec amorce, nature, intensions, étendue et type d'implication. Rencontrer chaque élève seul afin de ne pas contaminer la preuve. Important de remplir chaque question et de bien identifier la personne (nom, date de naissance, etc.) À la fin du questionnaire, faire signer à l'élève et le signer ensuite.

Demander à la victime s'il y a d'autres personnes au courant de l'accident. Vérifier l'information auprès des autres élèves en question et compléter la grille d'évaluation pour chaque personne.

3. Évaluer la situation : Ne pas remplir la grille avec l'investigateur si je juge être en présence d'un acte malveillant. Aviser les policiers pour que la situation soit prise en charge. Aviser le jeune de mon intention de prendre son cellulaire si j'ai des motifs de croire qu'il est en possession de photos ou de vidéos à caractères pornographique et le service de police prendra en charge la situation. Déterminer qui contactera les parents pour les informer de la situation. S'assurer qu'un signalement sera fait à la DPJ.

4. Si jamais ce n'est pas un acte malveillant, rencontrer l'investigateur afin d'avoir sa version des faits. S'il collabore remplir grille d'évaluation de l'incident. Si jamais j'ai des motifs de croire qu'il est en possession de photos et de vidéos à caractères sexuels, je DOIS confisquer son cellulaire et le mettre dans le sac plastique à cette effet (voir trousse). Ne jamais regarder les photos et vidéos. Appeler les policiers afin de les informer de la situation par la suite.

Si ne collabore pas pour son cellulaire, appeler les policiers pour la suite de la démarche.

Appeler les parents de la victime, du jeune investigateur et des autres élèves impliqués afin de les informer de la situation et des démarches.

S'assurer qu'un signalement sera fait à la DPJ.

Une fois les grilles remplies les transmettre aux policiers afin de prendre le dossier en charge.

Consulter la politique de l'établissement pour voir si une infraction a été commise.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Rapidité des interventions des intervenants

Procédure claire

Rôle de chacun

Situation #1

L'amie de la victime peut venir nous voir. Nous devons déclencher la procédure SEXTO avec l'ami. Ensuite rencontré la victime et remplir la grille. Même si la jeune était consentante, tu continue la démarche et rencontre l'investigateur (le chum de la victime). S'il collabore, tu remplis avec lui aussi la grille d'évaluation de l'incident. Si j'ai des motifs de croire qu'il est en possession de photos ou de vidéos à caractères pornographique, je dois confisquer son cellulaire. S'il me le remet, le mettre dans la pochette à cette effet ce sont les policiers qui lui remettra par la suite. Les policiers qui prendrons la suite de la situation. Pour terminé, une rencontre de sensibilisation sera fait avec lui.

Situation #2

Même chose que l'autre situation déclenchement du protocole de SEXTO. Rencontre victime et l'investigateur chacun leur tour. Évaluation situation.

ne jamais regarder les photos et vidéos et ne pas se les faire transférer. Malgré que la situation concerne un adulte de plus de 18 ans ont poursuivi le protocole sexto. Confisquer cellulaire de l'élève et contacter le service de police qui poursuivra la démarche d'intervention. Une enquête pourrait avoir lieu. Si un policier te demande d'aller chercher de nouvelles informations tu ne peux pas puisque nous ne sommes pas mandataire du services de police.

Situation #3

Si un parent d'un élève vient nous voir pour une situation en lien avec des possessions de photos à caractère sexuel je ne peux déclencher SEXTO, puisque la situation à lieu à l'extérieur de l'école, Je dois référer le père au service de police. Mais si l'élève en question vient me voir personnellement pour me demander de l'aide, je déclenche protocole sexto. Important de rencontrer les victimes (collègues) ayant reçu photo et de remplir grille d'évaluation. Puisque la situation semble être une vengeance de la part de Kevin envers Nicolas cela signifie que c'est un acte malveillant ce qui signifie que je ne complète pas la grille avec Kevin et que je contact les policiers. Je lui confisque son cellulaire et arrêter la propagation des photos et vidéos. Ne JAMAIS répondre à des questions de journalistes référer aux ressources humaines du centre de services scolaire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi l'étape qui semble la plus délicate à faire est de rencontrer l'investigateur. Le fait de bien suivre les étapes dans la trousse me permettra d'être plus sur de moi et de poser les bonnes questions. Les étapes sont claires et si jamais le jeune ne collabore pas, nous faisons affaire immédiatement avec les policiers de notre secteur.